



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 09.10.2020

Numéro de publication: AB02-0000006603

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Zucchetti Switzerland SA

Zucchetti Switzerland SA

CHE-111.972.511

Route Z.I. La Vulpillière 61b

1070 Puidoux

Permis de service de piquet (travail du dimanche)

art. 14 et 15 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

No de référence: 20-005280

N° d'établissement: 71162847

Pan d'entreprise: Technicien informatique / support-assistance : intervention de dépannage lors de problème technique du terminal de paiement électronique (POS) dans les bars, restaurants, hôtels, etc. de la Suisse Romande

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques (art. 28, al. 1 OLT 1)

Personnel: 6 H

Validité: 01.12.2020 – 30.11.2023

Complément à l'autorisation: Renouvellement

Autorisation pour: BE, FR, GE, JU, NE, VD, VS

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).